

ASSEMBLÉE NATIONALE

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

AMENDEMENT

N ° CD237

présenté par

M. Jean-Louis Bricout, Mme Bassire, M. Guy Bricout, M. Molac, M. Saint-Huile et M. Serva

ARTICLE 1ER A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.